

Bulletin municipal de Blay

Novembre 2019-Octobre 2020

Nouveau site internet !

<https://mairiedeblay.wixsite.com/blay>



*Comète Neowise,
Juillet 2020, Blay*

PLOMBERIE - CHAUFFAGE



colombesarl2007@gmail.com

14 BAYEUX

Tél. 02 31 51 71 72 / 06 24 43 75 16

offert par rivaconcept

Béatitude

Organisatrice de votre bonheur
pour un état de satisfaction parfaite



Béatrice

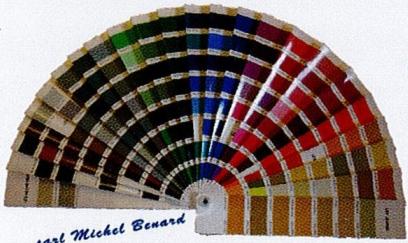
CAVALIER LEMIERE

06 32 09 09 27

beatitude.organisatrice@gmail.com
www.beatitudeorganise.wix.com/beatitude

mariages pacs évènements familiaux
cérémonies laïques préparation de surprises
décoration coordination de votre journée

AMBIANCE - PEINTURE ET DECOR



. Revêtement
Sols & Murs
. Ravalement

www.rivaconcept-pub.com

Monceaux en Bessin - 14400 BAYEUX

02.31.92.29.85

SMPA

TOURNAGE CN et TRADITIONNEL

Usinage, Pièce Unitaire, Petite et Moyenne série

smpa.meca@gmail.com

ANQUETIL
Laurent

LE DOUET BEROT
14400 BLAY
06.62.14.09.19



Christophe Catherine
Entreprise de travaux agricoles

« La Buhennerie »
14400 Longues-sur-Mer
02 31 21 75 18



Tél: 06 99 41 68 98 / 02 14 46 10 80

Email : o.menard@tp-menard.fr

Hameau Le Rata

14230 ISIGNY sur MER

SOMMAIRE :

Editorial du Maire
Informations pratiques
Travaux
Cela s'est passé à Blay
La parole vous est donnée
Dates à retenir
Etat civil
Comptes rendus de conseils municipaux



EDITO DU MAIRE

Chères Blaviennes, chers Blaviens,

Je commencerai cet édito en vous remerciant de m'avoir accordé de nouveau votre confiance pour cette nouvelle mandature et je ferai mon maximum pour mener à bien les projets pour lesquels vous avez élu une nouvelle équipe basée à la fois sur l'expérience et le renouveau.

La crise sanitaire qui nous frappe tous nous montre, ô combien, il est important de maintenir les liens sociaux et l'entraide.

Pendant la période de confinement il a été fait preuve de solidarité et je remercie les personnes qui se sont présentées spontanément pour offrir leurs services à nos aînés.

Aujourd'hui la Covid s'installe de nouveau dans nos vies et il est à penser que nous devrons apprendre à ne pas oublier sa présence pour plusieurs mois encore. Alors préservons-nous et préservons notre entourage en appliquant les recommandations régulièrement diffusées par les médias.

Cette période compliquée ne nous fait pas perdre de vue les différents objectifs que nous nous sommes fixés en mars et je peux affirmer qu'avec une équipe aussi motivée, nos engagements ne peuvent qu'être honorés.

En début d'été nous avons appris la fermeture prochaine de notre épicerie, ce qui nous a laissé très peu de temps pour réagir. Un questionnaire relatif aux éventuelles solutions de remplacement vous a été adressé et n'a malheureusement pas trouvé l'écho auquel nous nous attendions et nous le regrettons. La synthèse des quelques réponses qui nous ont été adressées ne nous motive pas à un investissement plus en avant.

Pour raisons sanitaires, le repas des aînés de cette année est supprimé et les bons d'achat, habituellement valables à l'épicerie, seront remplacés par des colis à retirer en mairie.

En résumé l'année 2020 aura été marquée par cette pandémie qui aura impacté nos vies privées, sociales et professionnelles ainsi que l'ensemble des collectivités.

L'actualité ne nous épargne pas et les horribles nouvelles dont elle se fait écho doivent nous amener à nous unir davantage, à échanger plus souvent, à se dégager de cet individualisme qui, tous les jours, nous éloigne un peu plus des autres.

Malgré cet édito un peu morose vos élus gardent un moral sans faille et une envie d'affronter 2021 plus déterminés que jamais.

A vous tous nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Votre maire, Philippe LAUNAY

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Dépôts sauvages - Les incivilités, ça suffit !

Une nette augmentation des dépôts sauvages aux abords des conteneurs à ordures ménagères a été constatée sur la commune depuis plusieurs mois.

Face à ce problème, la municipalité souhaite rappeler les droits, devoirs et sanctions liés aux dépôts sauvages d'encombrants.

Les droits : La collecte des ordures ménagères est assurée par les services Collectéo une fois par semaine. Les conteneurs (point tri) sont à la disposition des habitants pour les verres, les livres, les cartons et emballages plastiques.

Le dépôt des encombrants se fait directement à la déchèterie du Molay-Littry sur présentation de la carte du SEROC.

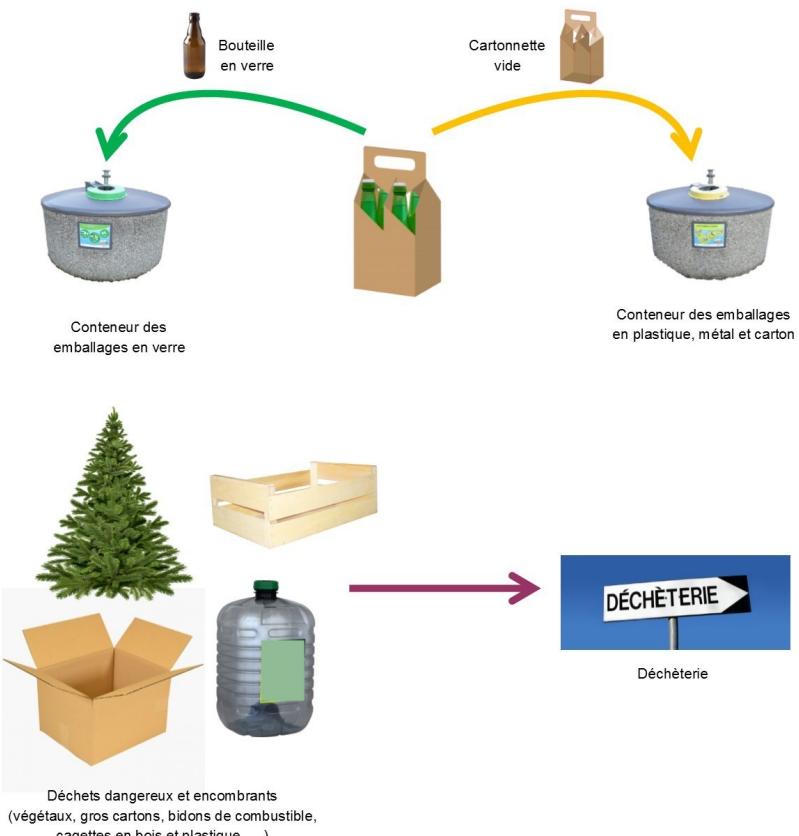
Les devoirs : Le dépôt sur la voie publique ainsi qu'autour des conteneurs n'est, en aucun cas, autorisé et ne garantit pas leur retrait.

La sanction :

- L'infraction, constatée par le maire et les adjoints, pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 3ème classe, soit 68 € ou 180 € en cas de majoration.
- Si les déchets abandonnés « entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage », c'est alors une contravention de 4ème classe qui s'applique avec une amende maximale encourue de 750 €.
- Si les déchets sont transportés à l'aide d'un véhicule, c'est une contravention de 5ème classe. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

S'il n'est, malheureusement, pas constaté un effort citoyen pour le bien être de chacun, la mairie se verra contrainte de supprimer le point tri (conteneurs) ; ce qui nous obligera tous à nous rendre à la déchèterie du Molay Littry.

Pour rappel, les gros cartons bruns (cartons de jouets, colis, et autres), bidons de combustible, végétaux, cagettes en carton et bois, appareils électriques, et autres déchets en carton et bois, appareils électriques, et autres déchets encombrants et dangereux, sont à déposer en déchèterie.



- Le tri sélectif évolue -



MAINTENANT TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Un doute, une question ?

Contactez le SEROC au 02 31 51 69 60,
sur www.seroc14.fr ou sur consignesdetri.fr



- Annulation du repas des aînés - Comme vous vous en doutiez certainement, notre traditionnel repas des aînés n'aura pas lieu cet automne en raison des contraintes sanitaires imposées face au coronavirus. Nous le déplorons car c'était toujours avec un vif plaisir que nous nous retrouvions dans la bonne humeur et la convivialité. En souhaitant ardemment que ce virus soit éliminé le plus vite possible !

- Cabine à livres - Elle reste temporairement inaccessible au public, l'échange de livres pouvant faciliter la propagation du coronavirus. Nous en sommes désolés.

- Verger du bourg - Les 11 variétés de pommiers (reine des reinettes, pommes de glace, cox orange, calvile ...) commencent à fournir des fruits : n'hésitez pas à aller en ramasser (lorsqu'ils sont mûrs !)

- Bons de Noël - L'épicerie de Mme Agra fermant définitivement fin octobre, des changements vont intervenir : les bons de Noël seront remplacés cette année par des colis d'une valeur supérieure (ceci est exceptionnel et tient compte de l'annulation du repas des aînés). Nous nous approvisionnerons au Cocc Market de Trévières. Les colis seront à retirer en Mairie le vendredi 18 décembre entre 14h et 17h. Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, merci de nous prévenir par téléphone et nous irons vous les porter.



Présentation du nouveau Conseil Municipal



L'équipe que vous avez choisie pour vous représenter à Blay est constituée, de gauche à droite, de :

Jacques TROCHON, Gestionnaire de Biens à la retraite. A 69 ans, il est conseiller municipal. Jacques réside à Beaumont.

Aurore GUILLOON, 39 ans. Elle est Chargée d'études sociales et réside au Douet Bérot. Aurore est conseillère municipale.

Luc BEAUBRAS, Maire-adjoint sortant. Il retrouve cette fonction sous ce nouveau mandat. Luc a 42 ans, il est Professeur de Mathématiques et réside au Douet Bérot.

William THAREAU, 54 ans. Il est Eleveur de chevaux à Bretteville. William est un conseiller aux idées galopantes. Accrochez-vous !

Philippe LAUNAY, tête de liste. A 66 ans, Philippe est à la retraite après avoir exercé le métier d'Ingénieur dans les travaux publics. Maire sortant, Philippe est heureux de reprendre son écharpe à la Mairie de Blay. Il réside aux Landes.

Martine FARE, qui habite Les Landes à Blay depuis 2019. Martine a 64 ans, elle est retraitée. Elle a l'expérience de conseillère municipale, auparavant dans le Pays d'Auge.

Nadia SABBAGH, qui a rejoint le Douet Bérot en 2017 avec sa famille. Professeure de Lettres de 49 ans, elle est heureuse de cette nouvelle fonction de conseillère.

Alexandre GOURBIN, 40 ans. Agriculteur Bio, il connaît Blay comme sa poche, sa famille y étant ancrée depuis longtemps. Alexandre est de nouveau conseiller municipal et réside à La Galestre.

Noëlle GERONIMI, qui reprend son flambeau d'adjointe au Maire. Noëlle est Professeure des Ecoles retraitée, elle a 74 ans, et réside au Douet Bérot.

Karine MARTIN, qui réside au Lieu Vaillant. A 48 ans, elle exerce le métier de Professeure des Ecoles. Karine est une nouvelle conseillère municipale.

Christel LEROUX, 47 ans, Conseillère en immobilier. Christel a l'expérience de Maire-adjointe et est conseillère lors de ce mandat. Christel réside au Perrey.

Assemblée des représentants de quartier



Conformément à l'une de nos promesses de mandat, vous êtes sollicités pour faire partie de l'Assemblée des représentants de quartier, organe d'évaluation de notre action communale. Nous souhaiterions avoir au sein de cette assemblée 8 personnes représentatives de notre territoire, idéalement un représentant de chaque hameau. Il est prévu de réunir cette assemblée deux fois par an. Merci de nous communiquer votre souhait d'y siéger avant cette fin d'année. Nous restons à votre disposition si vous souhaitez obtenir plus de renseignements.

Création d'un nouveau site internet communal

Conformément à un de nos engagements de campagne, un nouveau site internet communal a été créé. Vous pouvez le retrouver à l'adresse :

<https://mairiedeblay.wixsite.com/blay>

ou en recherchant « mairie de Blay » sur un moteur de recherche, ou encore grâce au QR code ci-dessus, qu'il vous suffit de scanner avec votre téléphone.





Bienvenue à Blay !

Mairie de Blay
Le Planître 14400 Blay
02 31 22 36 75 - mairie@blay.fr
urgences : 06 70 81 86 66



Actualité

Questionnaire sur l'épicerie :
cliquez sur le lien :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfnESj1XbknqWyr6MuDws_3qIVooyW2k5YX_bdiN8X358How/viewform?usp=pp_url

L'enquête publique sur le
PLUi est lancée :
<https://isigny-omaha-intercom.fr/amenagement-de-l-espace-environnement-habitat/plan-local-d-urbanisme-intercommunal/>



Nombre de visiteurs
0000508

Vous y retrouverez l'actualité et de nombreux renseignements sur la vie communale, telles que les informations pratiques, touristiques, historiques ou encore compte-rendus de conseils et bulletins municipaux.

Horaires de tonte

Collecte de déchets

Liens administratifs

Horaires de Mairie

Employés municipaux

formations administratives

Commerces et artisanat

Associations

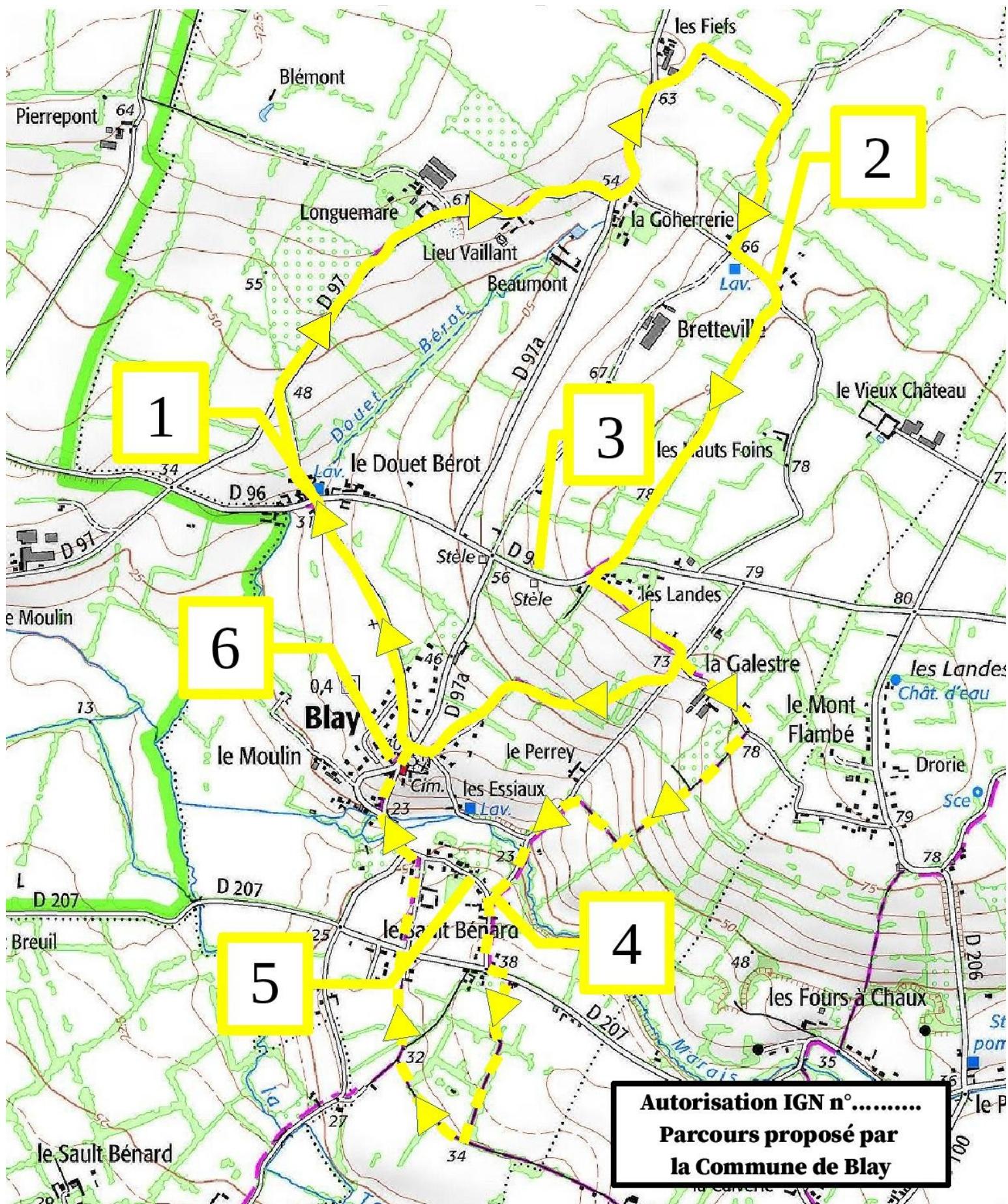


Tenez-vous régulièrement informés grâce à la rubrique « actualités », visible en page d'accueil !

Création d'un parcours de randonnée

La Municipalité a créé ce parcours de petite randonnée de 5,7 km, balisé en jaune, avec une boucle supplémentaire de 2,5 km (pointillés jaunes).

Aux emplacements 1 à 6 se trouvent des panneaux d'information sur les lieux ou sur les bâtiments. A vous de les retrouver. Bonne promenade !



Au fil de Blay ...

3

Stèle Montgomery

Il y a 75 ans, le Général Montgomery, commandant des forces alliées terrestres, installe son QG du 23 juin au 3 août 1944. Il y recevra les plus hautes personnalités, de Winston Churchill à des généraux américains, anglais et canadiens qui participaient au débarquement.

Une table d'orientation a été posée pour rappeler cet événement, et un peu plus loin, une stèle commémorative remercie les troupes alliées de leur intervention.



Parcours réalisé par la Commune de Blay



Au fil de Blay ...

5

5) Fontaine Saint-Contest

Appelée aussi fontaine Saint-Pierre, elle doit son nom à l'évêque qui se réfugia à Blay en 486 où il vécut en ermite jusqu'en 496 pour échapper aux persécutions de ses contemporains. Après cette retraite solitaire, il regagna Bayeux où il mourut en 513. L'eau de cette fontaine a pour vertu (ou pouvoir miraculeux) de soigner les personnes malades des yeux.



Parcours réalisé par la Commune de Blay



TRAVAUX :

Travaux de drainage chemin des Arabaux



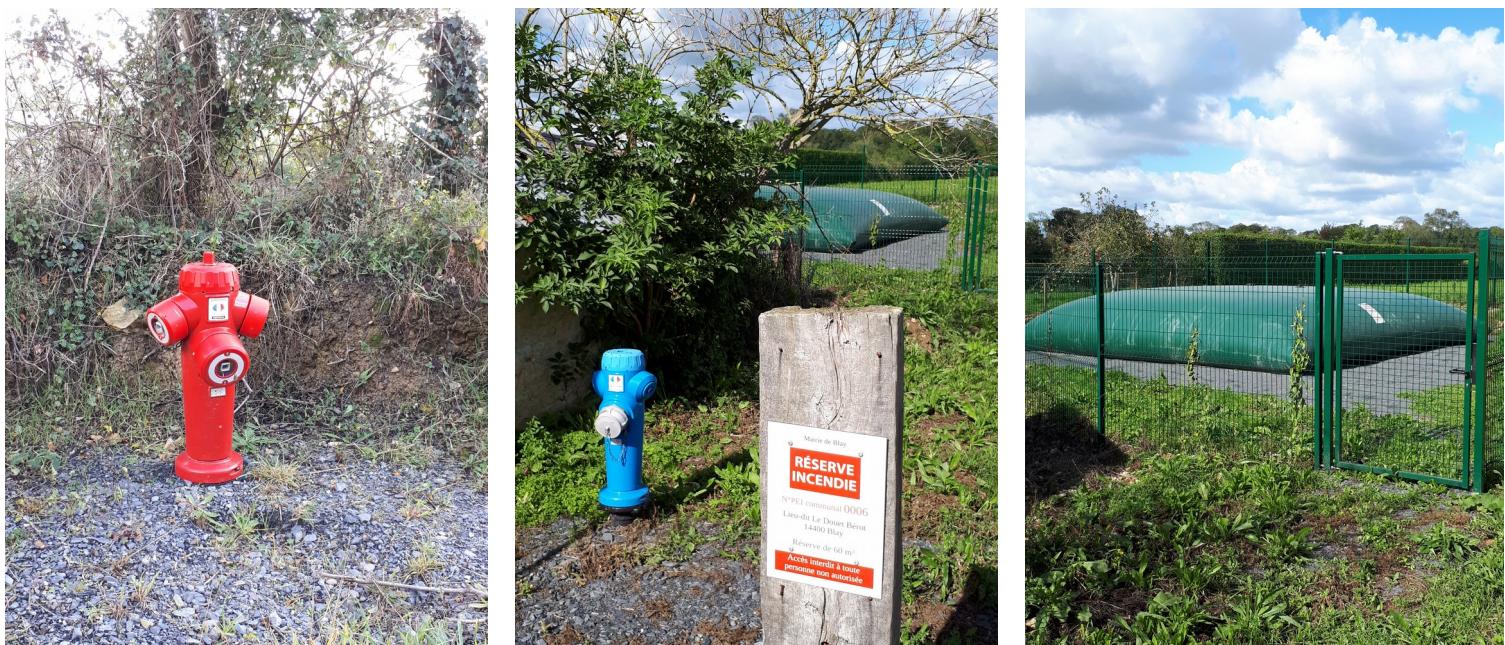
Des travaux de drainage ont été effectués cet été par l'entreprise Ménard d'Isigny-sur-Mer, afin d'éviter de nouvelles inondations dans les maisons situées chemin des Arabaux. Les eaux de ruissellement venant du chemin de terre seront évacuées dans le fossé longeant la parcelle, située en

amont de la dernière habitation. Nous espérons que cette solution permettra aux riverains de retrouver un peu de sérénité aux moments des fortes pluies.

Création de deux points de défense incendie

Suite à la publication du règlement départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), élaboré par le SDIS (Service Départemental d'incendie et de Secours) et approuvé en préfecture du Calvados, la Commune a créé deux points de défense incendie supplémentaires. Ce règlement préconise la présence d'une défense à moins de 400 m de chaque habitation.

Ces réserves peuvent être des retenues d'eau artificielles, des poteaux sous pression (rouges) ou à aspiration (bleus, associées à une réserve). La solution du poteau sous pression a été retenue pour le nouveau point de défense situé au lieu-dit La Galestre, la pression du réseau d'eau à proximité étant suffisante. Au Douet Bérot, la pression du réseau étant insuffisante, la solution de la réserve d'eau a été choisie, avec une poche de 60 m³. Ces deux points supplémentaires complètent l'ensemble des défenses incendies existantes, et déjà nombreuses sur notre commune. Il est à noter que l'existence d'une défense incendie à moins de 400 m est indispensable pour l'acceptation d'un permis de construire lors de la rénovation d'un bâtiment ancien en local d'habitation.



Sécurisation de l'arrêt de bus scolaire du Saubénard

Les discussions se poursuivent depuis plus d'un an entre Municipalité, Intercommunalité, Conseil Départemental et Région. Une solution a (enfin!) été trouvée et permettra de mettre en sécurité nos écoliers. Un abri sera construit prochainement à l'emplacement actuel du panneau indicatif d'arrêt, avec une révision du sens de circulation des bus scolaires. Les horaires de passage ont été revus en conséquence début novembre. Les réunions ont été nombreuses, les interlocuteurs eux aussi, compliquant notre tâche pour des aménagements de sécurisation qui ne relèvent normalement pas de notre compétence, sur une route départementale.

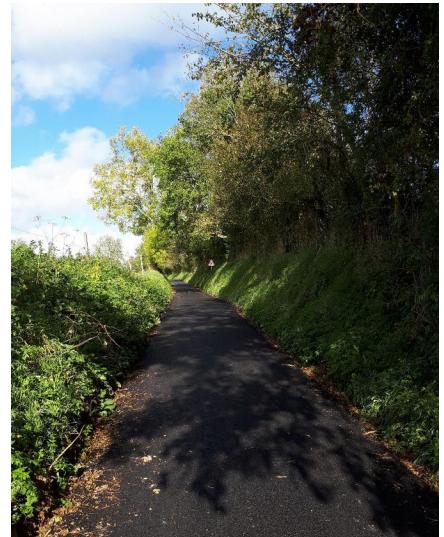
Schéma du projet :



Réfection du chemin du Lavoir

La Commune et l'Intercommunalité Isigny-Omaha travaillent de concert pour le maintien en bon état des voies enrobées. Suite à la fusion récente de notre Intercommunalité, l'entretien des routes en agglomération (matérialisée pas des panneaux entrée/sortie de Blay) relève désormais de la compétence communale, celui des voies hors agglomération (et hors routes départementales) reste de la compétence intercommunale.

Un nouvel enrobé a été posé chemin du Lavoir, au Douet Bérot. En parallèle, la Commune investit régulièrement, encore cette année, pour l'entretien et la réhabilitation de ses chemins empierrés.



CELA S'EST PASSÉ A BLAY :

Remerciements à Monique AGRA

Le 31 octobre 2020, l'épicerie du Douet Bérot a définitivement fermé, sa propriétaire faisant valoir son droit à la retraite. Estaminet depuis le XIXème siècle, le bar-tabac-épicerie a été acquis par Mme AGRA et sa famille en 1979. Pour l'anecdote, ils cherchaient une maison d'habitation et non un commerce. Mais qu'à cela ne tienne, Monique n'est pas du genre à baisser les bras, alors le tout a été acquis. Il faut ajouter qu'elle n'était pas en manque d'expérience, ayant travaillé dix ans dans une charcuterie.

Son commerce était ouvert tous les jours de 7h à 20h et ne fermait que les mercredis après-midi (moments où elle s'approvisionnait) et les dimanches. Pour les clients elle était toujours prête à rendre service. Tous aimaient s'y rendre, et l'épicerie et le bar étaient des lieux d'échanges qui vont beaucoup leur manquer. Par ailleurs, Monique a participé activement à la vie de la Commune, apportant une aide culinaire précieuse lors des manifestations organisées par les différents comités des fêtes. De même, depuis 2008, lors de la cérémonie des vœux du Maire, elle était toujours à nos côtés, s'activant discrètement mais avec énergie en cuisine.

Après 41 ans de service à Blay, Mme AGRA prend une retraite bien méritée, mais non sans un pincement de cœur, car ses clients et les échanges entretenus avec eux vont lui manquer. Clients qui n'imaginaient pas que le rideau allait définitivement être descendu. Finie la vitrine colorée avec les multiples affiches qu'elle ne refusait jamais d'y fixer.

Monique, tu es une figure de Blay, tu as ton franc-parler, mais te rencontrer était toujours agréable. Il nous faut aussi nous préparer à nous priver de tes délicieux croissants au jambon ou aux fruits de mer, ainsi que de ton célèbre et copieux couscous ! Ton départ nous attriste sincèrement, mais il est temps pour toi de te reposer et de profiter de ta retraite, que nous te souhaitons longue et heureuse.



NB : la Mairie envisage de conserver la Licence IV à Blay, et d'ici quelques temps, nous pourrions proposer dans un lieu communal un café éphémère. Nous le souhaitons vivement.

Questionnaire sur l'épicerie

Un questionnaire concernant la création d'une nouvelle épicerie communale a été distribué dans chaque foyer de Blay. Sur 180 questionnaires distribués, nous n'avons hélas reçu que 44 réponses, malgré la possibilité de répondre en version papier, ou directement sur notre nouveau site internet. En voici les résultats :

1) Pensez-vous nécessaire l'existence d'une épicerie, bar-tabac à Blay ?

Oui 60 % Non 40 % (**du quart des foyers ayant répondu à l'enquête**)

2) L'épicerie actuelle répond-elle à vos besoins ?

Oui 52 % Non 48 %

3) L'éventuel remplacement par un camion itinérant vous semble-t-il être une solution ?

Oui 16 % Non 84 %

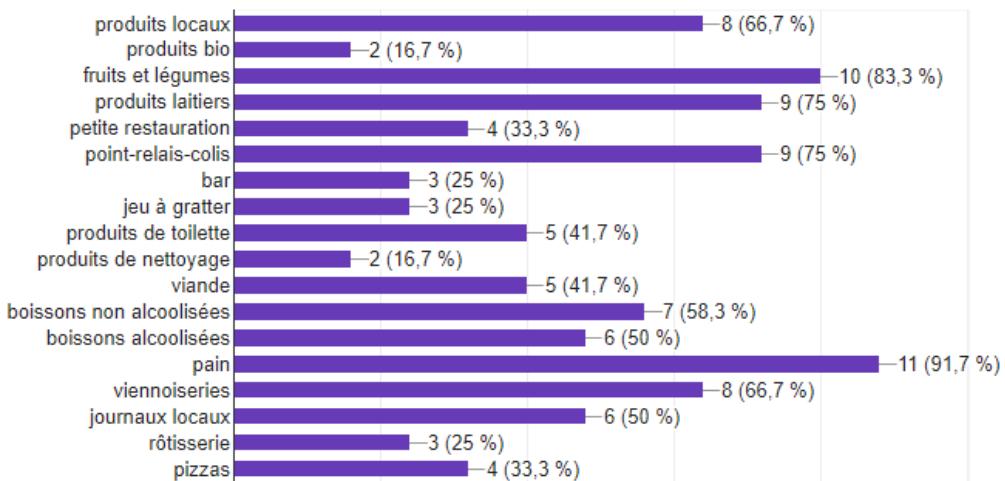
4) La possibilité d'un petit marché hebdomadaire vous conviendrait-elle ?

Oui 54 % Non 46 %

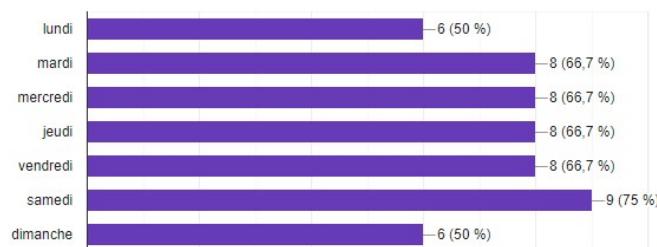
5) L'organisation d'une réunion publique autour de ce sujet vous semble-t-elle utile ?

Oui 59 % Non 41 %

6) Quels produits et services vous semblent nécessaires dans une épicerie de proximité ?



7) Quels jours d'ouverture vous semblent pertinents ?



8) Si un commerce de proximité répondant à vos besoins existait à Blay, seriez-vous susceptible de le fréquenter :

Jamais 0 % Ponctuellement 47 % Souvent 53 %

9) Pensez-vous que la mairie doive s'investir dans ce projet pour le village ?

Non, pas du tout, ce n'est pas son rôle 2 % Elle peut aider en partie 59 % Oui, absolument 39 %

La Municipalité avait envisagé dans un premier temps, avant ce sondage, de réhabiliter un bâtiment communal et de permettre ainsi l'installation d'un nouveau commerce. Les travaux de maçonnerie, d'isolation, d'électricité, de plomberie, d'isolation ou encore de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité, s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Malgré des subventions éventuelles, le reste à charge pour la Commune aurait été trop important pour un projet qui, selon vous, ne nécessite pas un investissement total de la Mairie (39 % des 44 foyers s'étant exprimés ...). Une telle dépense serait contestable au vu du faible taux de réponse et d'adhésion au projet. Néanmoins la Mairie recherche activement une solution et espère toujours une proposition de création de commerce, pour laquelle elle aidera en partie. Nous restons fidèles à nos commerces de proximité, et l'enquête aura montré votre attachement aux produits locaux.

Nous en profitons pour vous rappeler la création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysane) sur Crouay :

<https://amap-des-paniers-croisiens.jimdosite.com/>

Confinement, remerciements

Nous en étions sortis, le voilà qui ressort de l'ombre à mi-teintes : le confinement. Revenons quelques instants sur l'origine de ce mot qui a émergé dans notre vocabulaire aussi soudainement que le nouveau visage du monde masqué, confronté à des réalités que l'on n'était pas près d'imaginer.

Confinement, ou le fait d'entrer ensemble dans les confins, dans une zone déterminée par des limites communes.

Confinement, ou le fait de demeurer dans un espace déterminé, pour la plupart d'entre nous, par notre lieu d'habitation, seul ou en famille, en couple, en groupes. Certains se sont confinés par affinités spontanées ou provoquées par les hasards de la colocation ou du calendrier. D'autres encore, comme ces employés d'un EHPAD en Charente, ont accepté d'être confinés avec les résidents, estompant alors les frontières de leur engagement professionnel et acceptant de revoir les limites de leur service, de leur intimité.



A nouvelle réalité, nouveau langage. On entend chez les jeunes : « je me suis confiné avec un tel » ou « tu te confines où, toi ? », comme s'il s'agissait d'un long voyage pour lequel il est important de bien choisir sa destination et son copilote, son environnement et ses acolytes. Ses bagages, aussi.

On n'a pas tous choisi au mieux, ni les « limites » de l'environnement, ni celles de notre vie sociale. Il y eut des confinements solitaires et angoissés, des confinements interminables ou ratés, déterminants et terminant certaines relations, magnifiques et reposants, créatifs et sportifs, gourmands et ascétiques. Il y eut des naissances et des décès vécus dans une intimité protégée ou dans une solitude amère. Il y eut des anniversaires, des bougies soufflées dans la simplicité, des cadeaux faits maison.

Il y eut des talents exprimés. « Vos familles confinées » : tel fut le défi que se sont lancé plusieurs illustrateurs d'albums, dont Nathalie Novi, et qu'ils ont proposé à leurs lecteurs par le biais des réseaux sociaux. Il s'est agi de dessiner des portraits de leurs familles telles qu'elles étaient configurées au moment du confinement et d'y intégrer par collages tous les petits éléments des jardins dessinés par leurs lecteurs et envoyés de partout au Musée



Les familles confinées de Nathalie Novi, Catherine Louis, Christophe Renoux et Maria Concejo-Iwankowicz et Joanna Concejo (à gauche puis à droite)

de l'Illustration de la Jeunesse de Moulins dans l'Allier où fut exposée une fresque collective géante : fleurs, oiseaux, fruits, plumes...sont venus agrémenter les portraits de famille.

Pour les chanceux un peu artistes, le confinement a été justement l'occasion de puiser aux confins de l'imagination et de créer des tableaux, des chansons relayées par les réseaux sociaux, des écrits. Pour ceux qui en ont eu l'occasion et qui avaient un peu de matériel en stock, le confinement a permis de repeindre le portail, de réparer un vieux vélo, de jardiner. On a suivi des cours et fait du sport en visio conférence, on a même chanté des polyphonies sur écrans en mosaïques. On a travaillé comme on a pu, dehors, dedans, ou pas, et certains gardent de cette période une douloureuse cicatrice économique. On a zoomé sur nos proches éloignés, éparpillés. On a recréé, *in fine*, la mosaïque de la vie.

Dehors, on n'a jamais vu autant de sacs de vêtements dans les containers de collecte. On a fait le tri. Entre l'essentiel et le superficiel. On a également fait des choix, réfléchi à certaines de nos habitudes, on a tiré des conclusions de nos rythmes effrénés, on a réalisé des choses. Que les voisins étaient là aussi, à l'orée de nos limites directes, avec leur gentillesse, leur solidarité ou leur indifférence, avec leurs mots qui traversaient les clôtures, avec leurs maux qu'on avait envie de panser... ou d'ignorer.

L'étymologie nous rappelle que le « confinement » est emprisonnement, isolement, quarantaine dans un espace fermé. Mettons tout notre espoir dans la fin de cet épisode, mais si tout se refermait à nouveau ? Sur nos écrans où défilent chiffres et mauvaises nouvelles ou sur nos coeurs prêts à saisir l'occasion pour explorer leurs contours ? Gageons que, comme l'huître qui confine sa chair derrière les remparts de sa coquille, nous produirions la perle de notre vie sociale : le respect de l'autre dans sa force ou sa fragilité, dans sa détresse ou son espérance. Dans son humanité.

Remerciements :

Pendant le confinement, certains habitants ont manifesté leur solidarité, qu'ils en soient remerciés : Thomas Tanquerel pour avoir fait et livré des courses, Rodolphe Ricordel pour avoir proposé son aide, Danièle Guibé pour avoir confectionné des masques qu'elle a offerts aux membres du Conseil Municipal et les autres personnes ayant rendu des services que nous aurions oubliées. Les personnes seules ou âgées ont été contactées par la Mairie lors de cette période de confinement.



LA PAROLE VOUS EST DONNEE :

Le ciel cet été nous a réservé une belle surprise : une comète visible à l'oeil nu. Un tel événement ne s'était pas produit depuis plus de dix ans.

Il y a couramment des comètes dans le ciel, mais plus lointaines et visibles seulement aux instruments. Des centaines sont répertoriées, leurs trajectoires calculées, mais il reste une part d'imprévisible. Certaines, annoncées comme brillantes, se désintègrent à l'approche du Soleil ; la comète de cet été était inconnue et a dépassé toutes les prévisions. Appelée C/2020 F3 Neowise (découverte en Mars 2020 par le télescope infrarouge Neowise), elle provient, comme les autres, des confins du système solaire. C'est un bloc de glace et de poussière, ici de 5 km de diamètre environ. A l'approche du Soleil, (ici au plus près à 43 millions de km), la chaleur et les radiations arrachent des particules à sa surface, et la fameuse chevelure devient visible.

Neowise a montré deux longues queues : la plus importante faite de poussières éclairées par le Soleil, un peu incurvée par le déplacement de la comète, la deuxième, plus ténue et droite, faite de gaz ionisé par les rayons ultraviolets. Les deux sont dirigées à l'opposé du Soleil.

D'abord visible début juillet en fin de nuit à l'horizon NE, son déplacement l'a menée vers la Grande Ourse, visible au N-NW en début de nuit (après 23h30 en Juillet). Elle passait au plus près de la Terre le 23 Juillet (à 103 millions de km). Elle va ensuite s'éloigner et retourner d'où elle venait. Elle reviendra, selon les calculs, dans... 6800 ans, il va falloir être patient ! Restent du passage des comètes des sillages de poussières. Quand l'orbite de la Terre les croise, elles arrivent dans la haute atmosphère et brûlent : ce sont les essaims d'étoiles filantes, qui se produisent à date fixe dans l'année.



Nous remercions
M. Jean-Charles Faré,
habitant de Blay, pour
la rédaction de cet
article et pour ces
prises de vue depuis
Blay cet été.

M. Ernest DE BOURDON DE GRAMONT a souhaité partager avec vous ce texte ancien sur les vertus bien étranges du vinaigre des 4 voleurs ...

Utilisé comme une panacée depuis des siècles

Il a été signalé pour la première fois à Toulouse au cours d'une épidémie de peste de 1628 à 1631. Quatre voleurs furent pris sur le fait alors qu'ils dévalisaient des pestiférés. Ils révélèrent leur secret contre la promesse d'avoir la vie sauve. Après quoi, ils furent pendus haut et court !

En 1720, la grande peste frappait Marseille et des fripons utilisèrent le même procédé que leurs prédecesseurs Toulousains pour piller en toute impunité. Ces voleurs se frottaient les parties du corps exposées (mains, visage) avec cette préparation avant de dépouiller les pestiférés. Eux aussi donnèrent leur secret aux juges, mais ils eurent la vie sauve. Preuve de son efficacité, il fut reconnu en pharmacologie et inscrit au codex dès 1748. Ce vinaigre médicinal fut longtemps vendu en pharmacie comme antiseptique naturel. Son utilisation au cours des siècles a permis de lui découvrir de très nombreuses vertus.



Toujours célèbre, il trouve aussi bien sa place dans une pharmacie naturelle que pour l'hygiène quotidienne et familiale. Il est toujours utilisé lors des risques de contagions.

Utilisation et vertus traditionnelles du vinaigre des 4 voleurs.

Ses propriétés purifiante, nettoyante, apaisante et adoucissante, constituent une alternative efficace et naturelle pour tous les soins de la peau, des cheveux, du cuir chevelu et des muqueuses.

Il est doux, il n'irrite pas la peau et permet un usage sur les peaux sensibles, notamment sur le visage.

Soins capillaires

- Il est idéal pour adoucir et faire briller les cheveux.
- Pour assainir le cuir chevelu (cheveux gras, pellicules) et les revitaliser.
- Pour redonner du gonflant à la chevelure entre deux lavages.

Pour aider à soulager certaines douleurs.

* Ses propriétés sont bénéfiques pour apaiser les douleurs articulaires.

Antiseptique et cicatrisant.

* Une application du vinaigre des 4 voleurs suivie d'un pansement gras avec l'huile de millepertuis pour favoriser un processus naturel et éviter de dessécher la plaie) aidera à la cicatrisation des plaies difficiles.



En période hivernale.

* Des compresses d'eau chaude imbibées du vinaigre sur la poitrine pourront aider à soulager les encombrements respiratoires.

Conseils d'utilisation

* Pur, dilué en lotion, friction, compresse, bain...

Composition Biologique

Vinaigre de cidre; absinthe; lavande; romarin; sarriette; sauge; ail; cannelle; girofle; menthe; thym; chicorée; muscade; ortie; camphre naturel.



Avez-vous déjà visité ce petit coin de paradis le long du Douet Bérot ? Ne se croirait-on pas dans les Iles ? Si vous connaissez l'origine de ce bief et son utilité, pouvez-vous nous en parler ? Merci.

Nous rappelons que les enfants devront rester sous la surveillance de leurs parents, et que la baignade y est interdite, comme dans tous les points d'eau de la Commune ...

DATES A RETENIR :

- ✓ **Voeux du Maire et spectacle** : dimanche 10 janvier 2021 (à confirmer)
- ✓ **Elections régionales et départementales** : mars 2021 (à confirmer)

ETAT CIVIL :

MARIAGE : TERROM Latitia et TELLIEZ Pascal, le 15 août 2020

DECES : LOURADOUR Christiane, le 10 août 2020
CHARTON Patrice, le 4 octobre 2020

NAISSANCES : PERRIGAULT Gabriel, le 29 octobre 2019
SIMON Agathe, le 24 janvier 2020
HARDY Maël, le 6 mai 2020
RINGSDORFF Rose, le 19 juin 2020



COMPTE-RENDUS DE CONSEILS :

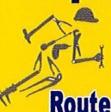
Désormais vous pourrez retrouver l'ensemble des compte-rendus de conseils municipaux sur notre site internet

<https://mairiedeblay.wixsite.com/blay>

rubrique **conseil municipal/compte-rendus de conseil**. Ces compte-rendus sont également consultables sur le panneau d'affichage de la Mairie pour les personnes non connectées.

Rédaction et conception du bulletin : le conseil municipal.

Garage Le-Goupil
Réparations auto - motoculture
TP - agricole...



Route de Crouay , Le Saubenard - 14400 BLAY (D207)



02 31 92 24 76 / 06 42 15 98 54
Email: le.goupil-olivier@orange.fr



coccimarket

FRUITS ET LÉGUMES EN DIRECT DES HALLES
PRODUITS RÉGIONAUX

TRÉVIÈRES - 2, place de la Poissonnerie
Tél. 02 31 22 50 08 - fermé le mercredi (sauf juillet/août)

VIERVILLE-SUR-MER - Rue Pavée
Tél. 09 74 71 02 14 - fermé le jeudi (sauf juillet/août)

FORMIGNY - Le Val RD 613 - Tél. 02 31 21 84 83



Philippe CAVOIT
Géomètre Expert D.P.L.G.
Parc Ouest – 1.rue François Coulet
B.P. n° 47407
14404 BAYEUX CEDEX
Tél. 02.31.51.24.24 – Fax 02.31.21.78.79
cabinet.cavoit@wanadoo.fr



Laurent Binder
**ELECTRICITÉ
PLOMBERIE
PLACO**

Le Hamel Rogue
50680 Cerisy la Forêt

06 67 20 84 76 02 14 39 61 29

sarl BOUTEILLER
2 bis, rue des sablières
14400 **SOMMERVIEU**

**Couverture
Plomberie
Chaudage**

02 31 92 27 47 | 06 74 55 46 46

Fax: 02 31 51 74 76 claude.bouteiller.sarl@gmail.com

**Une
conseillère
qui vous veut
des biens.**

Votre conseillère en immobilier
à Bayeux et ses alentours



Christel LEROUX
06 14 74 32 60

christel.leroux@iadfrance.fr

iadfrance.fr

EIRL LEROUX Christel, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de CAEN sous le numéro 534 789 771 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS



**L'Atelier
de Retouche**
Retouche et
réparation de
tout vêtement :
Prêt-à-porter, cuir,
ameublement.

79 bis rue Saint-Patrice 14400 BAYEUX

Emmanuel Levillain
ELAGUEUR - PAYSAGISTE
06 63 86 11 10

50 % de Réduction ou Crédit
d'impôts sur
les entretiens espaces - verts

Taille douce - Abattage et Démontage d'arbres dangereux
Rognage de souche - Entretien et Création de jardins

Les Jardins de la Coquerie - 14710 Saint Martin de Bligny
levillain.emmanuel@orange.fr siret: 822 962494 00016